

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 24 novembre 2014**

Objet : Plan de financement pour une coordination de travaux avec ERDF sur le territoire de la Communauté de communes de Briance Combade (87)

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre novembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quatorze novembre, se réunit en session ordinaire, salle des commissions n°2, au Conseil Général de la Haute-Vienne à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 09 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Joël RATIER (suppléant de Mme Jeannot Pagès)	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Pierre LEFORT	Conseiller Général Haute-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin de Brive
Mr Christian HANUS	Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Mr Vincent GERARD (suppléant de Mme Glandus)	Conseiller municipal à la Ville de Limoges
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrêa)	Vice Président de l'Agglo du Grand Guéret

Sont excusés :

Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Conseil Général de la Creuse
Mr Christian PRADAYROL (et son suppléant)	Conseiller Communautaire Agglo Bassin de Brive
Mr Michel JAULIN	Vice Président de l'Agglo de Tulle

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Le Conseil Général de la Haute-Vienne a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder à la pose de fourreaux de télécommunication et de chambres de tirage destinés à l'installation de fibre optique en vue d'une desserte numérique de haut débit, en coordination avec l'enfouissement de lignes conduites par ERDF.

Cette coordination de travaux concerne un tronçon situé entre Châteauneuf la Forêt centre et Neuvic-Entier la Veytisou.

ERDF a sélectionné l'entreprise privée CDE pour réaliser ses propres travaux.

Les travaux réalisés pour le compte de DORSAL le sont dans la même tranchée, et concomitamment à ceux d'ERDF. DORSAL n'a donc pas le choix de l'entreprise. Pour ce cas particulier, DORSAL procédera à la passation d'un marché à procédure adaptée (art. 28-II du CMP) avec l'entreprise CDE sans publicité préalable ni mise en concurrence.

Cette opération est inscrite dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Limousin (SDAN) Pilote (axe 2).

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 138 000 € HT.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
UNION EUROPEENNE	55 200.00 €	40 %
DEPARTEMENT HTE VIENNE	34 500.00 €	25 %
C.C. Briance Combade	34 500.00 €	25 %
REGION LIMOUSIN	13 800.00 €	10 %
TOTAL	138 000.00 €	100%

En référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée par la Communauté de communes Briance Combade.

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de 3% du montant HT des travaux réalisés, avec un seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros.

Après avoir délibéré, les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- **d'approuver le plan de financement ci-dessus relatif à la coordination de travaux avec ERDF sur le territoire de la Communauté de Communes Briance Combade réalisée dans le cadre de l'axe 2 du SDAN pilote,**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ces travaux.**

Fait à Limoges, le 24 novembre 2014

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

